

FORC'ACTUS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE FORCALQUIER



© L'Œil du Goupil/Sébastien Renard

NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE

p.4

COVID : LA VILLE
MOBILISÉE

p.6

PROJETS À VENIR

p.8

L'ÉDITO



Mesdames, Messieurs,

L'année 2020 est terminée. Au moment de tourner cette page, mes pensées vont naturellement aux familles endeuillées par la COVID 19 mais aussi aux victimes collatérales de cette pandémie telles que nos aînés, les personnes isolées et les publics les plus vulnérables. Et je veux une nouvelle fois rendre hommage aux soldats de l'ombre engagés depuis la première heure pour sauver des vies : personnels soignants, pompiers ou gendarmes.

Pour cette première édition du nouveau bulletin municipal, il est important pour moi de rappeler l'implication de chaque instant dont a su faire preuve la nouvelle majorité municipale face à cette crise pour apporter des solutions concrètes et pragmatiques au bénéfice de la sécurité et du bien-être des habitants de Forcalquier.

En ce début d'année, je veux croire que des jours meilleurs s'annoncent. Même si les répercussions sur les plans économiques et sociaux sont à craindre, 2021 sera l'occasion pour nous de poursuivre l'engagement pris devant vous il y a quelques mois : préserver l'âme, l'identité et la singularité de Forcalquier tout en initiant une nouvelle dynamique. Depuis juillet dernier, plusieurs de nos promesses de campagne sont d'ores et déjà lancées et les grands travaux de rénovation et d'embellissement se poursuivent à un rythme soutenu malgré un contexte défavorable. J'en veux pour preuve le démarrage des travaux de Notre-Dame-du-Bourguet, la tenue de la consultation citoyenne ou encore les permanences du maire qui créent un lien fort et sincère entre les élus et la population.

Cette ambition va se renforcer dans les prochains mois et permettre l'éclosion de projets tels que la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable pour pérenniser l'accès à cette ressource vitale, le remplacement de notre éclairage public par des LED à énergie solaire pour concilier respect de la biodiversité et sécurité dans nos rues, la réhabilitation de nos entrées de ville pour les rendre plus accueillantes, l'installation de la vidéo-protection pour lutter contre les incivilités ou encore le financement du permis de conduire pour les moins de vingt-cinq ans contre des heures d'engagement bénévole auprès de nos services et associations.

Enfin, sur un plan plus personnel, je vous souhaite mes meilleurs vœux. Que 2021 soit pour vous une année pleine de réussite, de gaieté et de bonheur !

Avec toute ma considération,

David GEHANT

Maire de Forcalquier
Président de la CCPFML
Conseiller Régional

SOMMAIRE

ZOOM SUR

Votre équipe municipale.....p.3-4

ACTUALITÉ

Cellule de crise.....p.5

Covid : la ville mobilisée.....p.5

Info travaux.....p.6

Vu sur Instagram.....p.6

PROJETS DE LA VILLE.....p.7-8

PORTRAIT

Rencontre avec Didier MOREL, adjoint aux travaux, à l'urbanisme et à l'habitat.....p.9

TRIBUNE POLITIQUE.....p.10

AGENDA.....p.11

MENTIONS LÉGALES - Magazine de la ville de Forcalquier - n°1 - 1^{er} trimestre 2021
Directeur de la publication : David GEHANT. Réalisation : pôle communication de la ville de Forcalquier. Rédactrice en chef : Gaëlle HENNEQUIN. Rédaction : Loïc GAY et Gaëlle HENNEQUIN. Maquette : pôle communication de la ville de Forcalquier. Crédits photos : Ville de Forcalquier, sauf mention particulière ou libre de droit. Photo de couverture : L'Œil du Goupil/Sébastien Renard. Tirage : 3 300 exemplaires. Magazine gratuit, ne peut être vendu. Impression : Imprimerie de Haute-Provence La Brillanne. Aucun article de ce magazine ne peut être reproduit sans l'autorisation du comité de rédaction. Ne pas jeter sur la voie publique.

Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Standard mairie
04.92.70.91.00

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
04.92.70.96.97

Numéro d'urgence du CCAS :
06.22.83.77.55

Police municipale
04.92.70.91.00 (tapez 5)

Office de tourisme
04.92.75.10.02

Cimetière communal
Ouvert tous les jours de 08h à 20h00

Déchetterie
Ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Vous êtes nouvel habitant ?
Contactez-nous à
etat-civil@ville-forcalquier.fr

Suivez l'actualité de la ville

: Ville de Forcalquier

: @villedeforcalquier

: @VForcalquier

: Ville de Forcalquier

www.ville-forcalquier.fr

Permanences du Maire sans rendez-vous tous les mardis de 14h00 à 16h00.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Voici les 29 élus qui composent le nouveau conseil municipal de Forcalquier. 22 d'entre eux appartiennent à la majorité conduite par David GEHANT, 7 à l'opposition. Découvrez leurs visages et leurs délégations municipales.



David GEHANT
Maire de Forcalquier
Président de la CCPFML
Conseiller Régional

ADJOINTS



Emmanuel LUTHINGER
1^{er} adjoint
Commerce, seniors
et transversalité



Sylvie SAMBAIN
2^{ème} adjointe
Ressources humaines, vie
quotidienne et propreté



Didier MOREL
3^{ème} adjoint
Travaux, urbanisme
et habitat



Charlotte SOLARD
4^{ème} adjointe
Affaires sociales,
jeunesse et santé



Thomas CHERBAKOV
5^{ème} adjoint
Finances et sport



Sandrine LEBRE
6^{ème} adjointe
Éducation, formation
et développement durable



Jean-Pierre GEORGE
7^{ème} adjoint
Culture et patrimoine



Caroline MASPER
8^{ème} adjointe
Animation, festivités,
marchés, foires
et vie associative

CONSEILLERS MUNICIPAUX

élus de la
majorité



Michel CHAPUIS
Président CAO et
commission d'urbanisme



Jacqueline VILLANI
déléguée à la solidarité



Gérard PETEY
délégué à la mémoire
et à la sécurité



Michel DALMASSO
délégué à l'eau
et l'assainissement



Francine GIAY-CHECA
déléguée à
l'embellissement de la ville



Fabien JOURDAN
délégué aux
infrastructures sportives



Elodie OLIVER
déléguée à l'évènementiel



Aurélie ANNEQUIN
déléguée au numérique
et aux réseaux sociaux



Rémy ROTA
délégué au tourisme



Virginie FAYET
déléguée à l'agriculture



Karima COEURET
déléguée aux associations
et à la petite enfance



Morane SOULIE
déléguée à la
communication



Jérémie DENIER
délégué à la mobilité

élus de
l'opposition



Danielle KLINGLER



Odile CHENEVEZ



Rémi DUTHOIT



Dominique ROUINET



Vincent BAGGIONI



Charles DANNAUD



Lorraine PRUNET



ZOOM SUR...

Le rôle du conseil municipal

Le conseil municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants. Il est en charge de régler par ses délibérations les affaires de la commune. Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le budget exécuté, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique...

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance.

CELLULE DE CRISE



L'équipe municipale a mis en place une cellule de crise suite aux annonces du gouvernement. Le comité exécutif de la commune s'est mobilisé pour mettre en place des mesures concrètes, notamment au niveau des écoles :

Embauche de personnel supplémentaire pour désinfecter régulièrement les locaux,
Maintien par les services municipaux de la garderie du matin et du soir,

La rue des écoles a été sécurisée pour favoriser le « dépose-minute » et, de manière générale, la sécurité a été renforcée aux abords des établissements,

La cantine de l'école Espariat est passée de 2 à 4 services afin de respecter les gestes barrières,

Le « brassage » des élèves entre classes a été réduit à son minimum grâce à des sens de circulation et des emplacements matérialisés au sol.

INFO TRAVAUX

Porte des Cordeliers



Cet automne, les entreprises de Forcalquier ARBATS - les arbres bâtisseurs et SOGETRAV 04 ont consolidé la porte des Cordeliers.

Toit du Couvent des Cordeliers



Bellec Rénovation, entreprise de Pertuis, spécialiste des couvertures monuments historiques, est intervenue pour restaurer 400 m² de toiture du Couvent des Cordeliers sous le contrôle d'un architecte du patrimoine.

Cathédrale Notre-Dame-du-Bourguet



VIVIAN & Compagnie, entreprise reconnue et spécialiste des travaux sur monuments historiques intervient pour restaurer le clocher de la cathédrale.

COVID : LA VILLE MOBILISÉE



BRAVO ET MERCI

Durant le confinement, les agents de la mairie sont restés mobilisés. L'accueil était ouvert pour tous aux horaires habituels, un standard téléphonique a été installé pour guider les usagers en fonction de leur demande.

La sécurité de la ville et sa propreté ont été garanties pendant ce confinement.

Merci aux élus et aux agents pour leur implication !

VU SUR INSTAGRAM

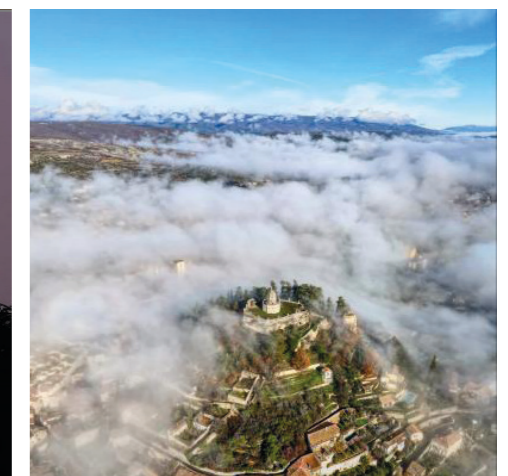
Vos photos de Forcalquier à l'honneur ! Si vous souhaitez être dans le prochain bulletin municipal, partagez vos photos de notre belle ville avec le hashtag #forcalquier sur Instagram.



@krukinette



@loeildugoupil



@dronexpress

Retrouvez ci-dessous le résumé des actions réalisées en 2020.



Près de 50% des actions annoncées en juillet par la nouvelle équipe municipale ont déjà été engagées ou réalisées comme par exemple :

Gestion de la crise

- Création d'un stock stratégique municipal de masques
- Provisionnement d'un fond de soutien
- Mise sur pied une cellule de gestion de crise
- Exonération des droits de terrasse

Démocratie locale

- Mise en place des permanences hebdomadaires du maire
- Organisation d'une consultation citoyenne
- Identification d'un élu référent dans chaque quartier pour plus de proximité

Développement durable

- Organisation d'une opération World Clean Up Day
- Sensibilisation des habitants au développement durable lors de la journée du climat

Travaux et patrimoine

- Restauration de la porte des Cordeliers
- Achèvement des travaux du gymnase COSEC
- Travaux d'aménagement de la salle Bonne Fontaine
- Travaux d'aménagement du relais d'assistants maternels

Sport et vie associative

- Sanctuarisation des aides aux associations
- Création d'un poste d'éducateur sportif

Festivités et animations

- Proposition d'animations exceptionnelles pour 2020 :
 - Journée des Senteurs et des Saveurs
 - Festivités de Noël

Social

- Distribution du colis de Noël aux aînés en s'approvisionnant chez les commerçants locaux
- Recensement des personnes isolées et fragilisées et visite à domicile régulière sur demande
- Création d'un numéro unique CCAS pour les urgences
- Création de l'association Solidarité Forcalquier pour venir en aide aux plus démunis

Finances et vie interne à la collectivité

- Création d'un nouveau barème d'attribution des aides aux associations
- Création d'un nouveau règlement intérieur
- Recrutement d'un DGS mutualisé

2021 sera l'année des grands projets structurants pour la commune. Retrouvez quelques-uns de ces projets ci-dessous :

1 Création d'un nouveau réservoir de stockage de l'eau

2 Rénovation de la Cathédrale Notre-Dame-du-Bourguet

3 Financement du permis de conduire pour les moins de 25 ans contre des heures de travail

4 Installation de la vidéoprotection

Mais aussi...

Réhabilitation des entrées et sorties de la ville, embellissement et végétalisation de la ville, accroissement de la propreté de nos rues, réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux, intégration du barrage de la Laye dans le plan de relance Etat-Région, organisation du concours de cuisine «Forcachef», organisation de 4 événements par an pour les anciens, remplacement de l'éclairage public par des ampoules à LED et énergie solaire, etc.

RENCONTRE AVEC...

Didier MOREL, adjoint aux travaux, à l'urbanisme et à l'habitat



Pouvez-vous nous expliquer vos missions ?

David GEHANT m'a confié les charges d'adjoint aux travaux et à l'urbanisme. Ce sont des charges structurantes pour la ville. Elles imposent une réflexion globale sur l'aménagement de ce territoire.

Forcalquier est une ville d'histoire et à ce titre elle a un patrimoine important que nous devons maintenir et restaurer.

C'est un bourg centre qui dispose de nombreux équipements comme le complexe sportif, l'espace culturel, les diverses salles de sport et les lieux de culture, auxquels s'ajoutent nos écoles, la crèche, le centre social et la cathédrale.

Tous ces bâtiments nécessitent des interventions régulières plus ou moins importantes et dont certaines sont réalisées par nos propres services, dont il faut saluer la qualité de leurs travaux.

Nous disposons également d'une voirie étendue et d'espaces verts conséquents.

Mais si l'ensemble de ces atouts rendent cette ville attractive, le coût du logement reste relativement élevé. Nous devons nous attacher à trouver des solutions pour proposer des logements de qualité à la location sans se priver de terrains pour la construction individuelle résidentielle.

Que représente Forcalquier pour vous ?

Forcalquier semble avoir un attrait particulier que l'on a parfois quelques difficultés à définir précisément. C'est le cadre de vie, c'est le climat, ce sont les équipements et les nombreuses activités souvent associatives, c'est son histoire et sa culture, ce sont ses commerces particuliers et ses services, c'est l'ambiance générale de la ville.

Qu'on soit né ici, comme moi, ou qu'on ait choisi de s'y installer, on s'attache rapidement à cette ville et à son environnement.

La seule priorité des élus, c'est de respecter cette ville et son histoire et de la servir afin de pourvoir à un développement cohérent, où économie et environnement demeurent les maîtres mots.

C'est une mission complexe dans une ville complète, ce qui la rend encore plus passionnante.


Quels sont vos atouts pour la ville ?

Je suis né à Forcalquier. Ceci ne donne ni droit ni privilège.

Toutefois, ceci procure une connaissance de l'évolution de la ville sur les cinquante dernières années. Les commerces se sont transformés, de nouveaux équipements ont été construits, la ville s'est modifiée en passant de 3 000 à 5 000 habitants.

Connaître cette évolution et l'avoir accompagnée depuis de nombreuses années permet d'avoir une vue objective sur l'avenir du territoire, ce qui peut éviter des erreurs de direction ou de choix stratégique. Essayer de conduire la ville dans une direction induite par des idéologies qui oublient notre histoire contemporaine peut amener à des choix inadaptés.

Il n'y a de décision juste que celle qui est raisonnée et équilibrée.

 Retrouvez l'interview complète en vidéo sur la page Facebook de la ville de Forcalquier.

**LA SEULE PRIORITÉ
DES ÉLUS, C'EST
DE RESPECTER
CETTE VILLE ET SON
HISTOIRE**

TRIBUNE POLITIQUE

Majorité municipale

Nos vies, notre ville

Notre ambition : respecter la parole donnée !

Le respect de la parole donnée aux habitants, c'est le sens de notre engagement en politique, de notre engagement pour la ville, de notre engagement pour vous. Voilà six mois que nous administrons la commune. Pour la plupart d'entre nous, il s'agit d'un premier mandat électif mais nos investissements associatifs, nos expériences professionnelles, nos complémentarités et notre amour de Forcalquier nous ont permis d'être immédiatement mobilisés et opérationnels. Cela n'a pas toujours été facile, mais parole donnée, parole tenue.

Refusant les polémiques et soucieux d'être les élus de tous les administrés sans distinction, nous sommes dans l'action : 50% des projets de notre programme sont déjà en cours de réalisation alors même que nous avons dû affronter et gérer une crise sanitaire sans précédent. Nous en avons pour preuve nos services culturels qui tricotent et détricotent quotidiennement les projets annoncés.

Systématiquement, nous avons su anticiper l'évolution de la situation sanitaire tout en assurant votre sécurité, en accompagnant nos commerces

soi-disant « non essentiels » mais pourtant indispensables à notre commune, en soutenant les plus fragiles d'entre nous grâce à l'implication quotidienne du Centre Communal d'Action Sociale et de l'association Solidarité Forcalquier.

La transparence et la proximité avec les habitants ont été renforcées par la retransmission des conseils municipaux en direct, par la désignation d'un référent dans chaque quartier et par les permanences du mardi qui permettent à chacun de venir exposer au maire sans rendez-vous, ses suggestions, ses attentes ou ses inquiétudes directement. Les forcalquiérens ont aussi pu donner leur avis lors de la consultation populaire sur l'agrandissement d'Intermarché. Une première. Que les uns ou les autres, nous soyons satisfaits ou déçus du résultat, nous avons pu choisir et la majorité municipale a su faire preuve de neutralité. Parole donnée, parole tenue.

2021 sera pour nous l'occasion de poursuivre le travail engagé. Nous souhaitons qu'elle soit pour vous une année pleine de bonheur, de joie, de succès et surtout de santé préservée.

Contact : nosviesnotreville@gmail.com

Élus d'opposition

Forcalquier en commun

Se soucier de tous, éviter les divisions, voilà ce qui nous guide en ces temps difficiles. Notre pensée va d'abord aux acteurs de la culture, pilier du lien social pas assez soutenu par les politiques publiques.

En 2020, nous avons défendu la nécessité d'améliorer les conditions de travail des employés de l'Intermarché et de reclasser en terre agricole la parcelle qui n'accueillera pas d'hypermarché. Nous avons obtenu l'extinction des luminaires la nuit pendant le confinement et déposé une pétition de plus de 500 signatures pour débattre de sa pérennisation.

Nous avons aussi combattu des choix budgétaires inutiles et indécents (augmentation des indemnités des adjoints, 120 000€ pour des caméras de surveillance...), le peu de transparence dans l'attribution des subventions aux associations et dans les débats municipaux (les comptes rendus ne sont plus publiés). Et nous avons dénoncé un référendum stérile qui a fortement divisé notre ville.

Vous pouvez compter sur notre ténacité. Nous continuerons à jouer notre rôle : contrôler et proposer.

Nous vous souhaitons une année 2021 pleine d'énergie nouvelle !

Nous contacter : elus@forcalquierencommun.fr
Facebook @forcalquierencommun
Permanence mensuelle salle Pierre-Michel,
9h-13h : les 11/01, 01/02, 01/03

AGENDA

ÉVÈNEMENTS À VENIR

25
JANV

Voeux virtuels du maire diffusés en simultané sur D'ICI TV, le site internet et la page Facebook de la ville à 20h00

25
JANV

Don du sang en salle Pierre Michel

14
FÉV

Saint-Valentin : envoyez vos mots d'amour à secretariat.elus@ville-forcalquier.fr, ils seront publiés sur les panneaux lumineux de la ville !

13
MARS

Carnaval de Forcalquier

12-14
MARS

Festival des femmes

Prévention des incendies

Vos obligations en matière de débroussaillage

Forcalquier est considéré comme une commune présentant un risque fort d'incendie d'espaces naturels. De ce fait, les propriétaires de terrains situés dans les zones boisées et dans une zone de 200 mètres autour sont soumis aux obligations légales de débroussaillage (à opérer avant le mois de mars).

Retrouvez plus de détails et la carte définissant les secteurs concernés sur le site internet de la ville : www.ville-forcalquier.fr.

Nouveau plan d'adressage

Parce que la Fibre arrive sur notre territoire, Parce que nous avons recensé des anomalies, La municipalité a décidé de réaliser un plan d'adressage.

Les personnes concernées par une modification d'adresse recevront des courriers personnels dans le courant du 1^{er} semestre 2021 dès la mise en œuvre de ces changements afin d'indiquer les démarches à suivre.

+ d'infos sur le site internet de la ville.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Déposez vos demandes de subventions avant le 31 janvier 2021.



+ d'infos sur le site internet de la ville.

RETOUR EN IMAGES

Marché de Noël



Olaf, le Père Noël... Cette année, le marché de Noël de Forcalquier a eu l'honneur d'accueillir les stars des festivités de fin d'année.

Patinoire



Pour la première fois, Forcalquier a accueilli une patinoire pour le plaisir des grands et des petits !

